

PROSERVE DASRI – Aubagne (13)

**DOSSIER D'AUTORISATION D'EXPLOITER
PJ 7 - NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE
DU PROJET**

**Collecte, Transit de Déchets Dangereux (DASRI, Déchets
chimiques)**

95 rue du Plantier 13400 AUBAGNE

SOMMAIRE

1.	- PRESENTATION GENERALE DU PROJET.....	3
2.	- CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL.....	5
3.	- SYNTHESE DES INCIDENCES DES ACTIVITES	6
4.	- SOURCES DE DANGERS POTENTIELLES	7
5.	- SYNTHESE DE L'ANALYSE DES RISQUES	8

1. - PRESENTATION GENERALE DU PROJET

Projet	REGROUPEMENT ET TRANSIT DE DECHETS
Demandeur	PROSERVE DASRI
Localisation du projet	95 avenue du Plantier, 13400 Aubagne
Cadastre PLU – Règlement d'Urbanisme	Section cadastrale CM - parcelle 1428 Zone Uen du Plan Local d'Urbanisme de la ville d'Aubagne où l'implantation d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement n'est pas interdite
Nature de l'activité	Activité de regroupement et transit de Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) et autres déchets du monde médical collectés provenant des secteurs diffus et hospitaliers
Règlementation	<u>Rubriques ICPE</u> (Art. R. 511-9 du Code de l'Environnement) Rubrique n°2718-1 - Installation de transit, regroupement ou tri des déchets dangereux, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2710, 2711, 2712, 2719, 2792 et 2793. La quantité maximale de déchets dangereux étant susceptibles d'être présente dans l'installation est estimée à 14 tonnes. Classement sous le régime de l'autorisation.
Principaux risques générés par les activités	Le principal risque généré par les activités de la société PROSERVE DASRI est le risque d'incendie. Au regard des mesures de maîtrise du risque prévues sur le site, le risque résiduel généré par les activités de la société PROSERVE DASRI est modéré.

Principales incidences induites par les activités	Les incidences induites par le projet sont les suivantes : - Rejets des eaux pluviales de voiries après passage dans un séparateur d'hydrocarbures, - Rejets atmosphériques des moteurs de combustion des véhicules de la société PROSERVE DASRI lors des tournées de collecte des déchets, - Production faible de déchets non dangereux, - Nuisances sonores liées aux chargement et déchargement des bacs de stockage des déchets, - Émissions lumineuses liées aux lampadaires situés au niveau de la zone de chargement et déchargement, - Une augmentation faible du trafic (13 véhicules de la flotte). Au regard des mesures prévues sur le site, les incidences résiduelles des activités de la société PROSERVE DASRI sont faibles.
Garanties financières	Conformément à l'article R516-1 du Code de l'environnement, la mise en activité de la société PROSERVE DASRI est subordonnée à l'existence de garanties financières si celles-ci sont supérieures à 100 000 €. En application de l'annexe I de l'arrêté du 31/05/12, la société PROSERVE DASRI n'est donc pas assujettie à la constitution de garanties financières (inférieures à 100 000 €).
Bureau d'études associé à la constitution du dossier de demande d'autorisation	DEKRA Industrial (flux thermiques)

2. - CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Le contexte environnemental du site où sont implantées les activités de la société PROSERVE DASRI est présenté dans le tableau ci-après.

Environnement naturel	Aucune zone naturelle dans l'emprise du site accueillant les activités de la société PROSERVE DASRI. Site intégré dans deux Plans Nationaux d'Actions (Aigle de Bonelli et le faucon crecelette).
Environnement physique	Perméabilité du sous-sol où se situe le site PROSERVE DASRI. Vulnérabilité et sensibilité de la nappe située au droit du site. Site situé en dehors des périmètres de protection des captages d'eau potable et en amont hydrogéologique. Sensibilité du cours d'eau L'Huveaune aux pollutions d'origines anthropiques. Rares dépassements des concentrations de polluants aux normes de qualité de l'air.
Environnement humain	Site inscrit en zone d'activités commerciales (Parc d'activités Napolon). Présence d'habitations à proximité du site. Environnement sonore fortement impacté par le trafic routier de l'autoroute A501 et les activités industrielles et commerciales. Émissions lumineuses provenant des axes routiers et de la zone d'activités. Présence de deux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) à moins d'un kilomètre du site. Absence de zone agricole à proximité du site. Absence de site archéologique à proximité du site. Site localisé en dehors d'un périmètre de protection d'un Monument Historique.

3. - SYNTHESE DES INCIDENCES DES ACTIVITES

Les incidences des activités de la société PROSERVE DASRI sont présentées dans le tableau ci-après.

Incidences des activités de la société PROSERVE DASRI	Absence de rejet dans le sol, sous-sol et eaux souterraines.
	Rejets des eaux de ruissellement des zones imperméabilisées du site dans le milieu naturel après passage dans un séparateur d'hydrocarbures.
	Rejets des eaux usées domestiques dans le réseau d'assainissement urbain.
	Rejets atmosphériques liés à la circulation de 13 véhicules.
	Production de déchets de type papiers/cartons, plastiques et palettes bois.
	Nuisances sonores générées lors du chargement et déchargement des bacs de stockage des déchets collectés.
	Incidences sur le trafic généré par la circulation de 13 véhicules.
	Nuisances lumineuses liées à l'utilisation de luminaires extérieures lorsque la lumière naturelle sera insuffisante.
Conclusion de l'étude d'incidence	Au regard des mesures prévues sur le site, les incidences résiduelles des activités de la société PROSERVE DASRI sont faibles.

4. - SOURCES DE DANGERS POTENTIELLES

Les sources de dangers potentielles concernant le site PROSERVE DASRI sont présentées dans le tableau ci-après.

Potentiels de dangers liés aux produits mis en œuvre sur le site	Stockage de matières combustibles : - DASRI et déchets du monde médical en transit dans des bacs étanches, - Déchets chimiques dangereux - Emballages vides en cartons permettant de contenir les déchets, - Archives. Volume de 9 m³ de déchets chimiques dangereux + 200 L de produits chimiques dangereux.
Potentiels de dangers liés à l'activité du site	Manipulation de déchets dangereux (DASRI et déchets du monde médical).
Potentiels de dangers liés aux utilités	Site alimenté en électricité.
Potentiels de dangers d'origine naturelle	Localisation du site en : - Zone à aléa résiduel d'inondation, - Zone potentiellement sujettes aux débordements de nappes (fiabilité forte), - Zone faiblement à moyennement exposé au risque de retrait et gonflement d'argile, - Zone susceptible de rencontrer des vents pouvant aller jusqu'à 4,5 et 5,5 m/s, - Zone d'exposition « foudre » élevé, - Zone à sismicité moyenne.
Potentiels de dangers d'origine anthropique	Proximité des activités de la société Evènement Sud situé dans les locaux voisins.

5. - SYNTHESE DE L'ANALYSE DES RISQUES

Scénarios accidentels potentiels	Pollution par renversement/écoulement de DASRI. Incendie par inflammation des stockages de matières combustibles (DASRI, archives, emballages propres, déchets dangereux). Pollution par fuite d'hydrocarbures d'un véhicule. Contamination par un déchet radioactif présent dans les DASRI.
Classification des scénarios accidentels potentiels	L'incendie par inflammation des stockages de matières combustibles (DASRI, archives, emballages propres) est le scénario accidentel principal identifié sur le site PROSERVE DASRI.
Mesures de réduction des risques prévues	Réalisation d'un plan de défense incendie en collaboration avec la société Evènement Sud permettant d'assurer : - Des règles d'évacuation communes, - Des exercices incendie communs, Réalisation d'une paroi REI120 entre les locaux et les terrains des société Evènement Sud et PROSERVE DASRI. Application d'une peinture intumescente sur la structure acier du bâtiment permettant de garantir une résistance au feu de 120 minutes.
Conclusion de l'étude de dangers	Au regard des mesures de maîtrise du risque prévues sur le site, le risque résiduel généré par les activités de la société PROSERVE DASRI est modéré.

6. - SYNTHESE DES PRINCIPALES ACTIONS ENGAGEES

Les mesures présentées dans le tableau ci-dessous correspondent aux actions engagées par la société PROSERVE DASRI sur le site d'Aubagne permettant de supprimer ou réduire :

- Les incidences induites par les activités de la société PROSERVE DASRI,
- Les risques générés par les activités de la société PROSERVE DASRI.

Synthèse des mesures	
Mesures permettant de supprimer les risques/incidences	Implantation du projet sur un site existant : - Réaménagement interne du bâtiment, - Voies de circulation et parking déjà imperméabilisés Aucune construction ni imperméabilisation supplémentaire projetée sur le site. Absence de prélèvement ni rejet dans les eaux souterraines.
Mesures permettant de réduire les risques/incidences	Collecte des eaux pluviales vers un séparateur d'hydrocarbures de classe I. Exutoire pluvial équipé d'une vanne de sectionnement. Mise à disposition de kits antipollution sur le site. Zone de transit de déchets à l'intérieur d'un bâtiment couvert. Transport des déchets en bacs étanches, résistants aux fuites et perforations et maintenus fermés en conformité avec la réglementation ADR. Réalisation des chargements et déchargements selon une procédure formalisée. Réduction des incidences liées au trafic : - Limitation du nombre de véhicules de la société PROSERVE DASRI - Optimisation des tournées par l'utilisation d'un logiciel - Utilisation d'AD Blue dans 50% les véhicules (réduction de rejet de NOx) - Limitation de la vitesse à 110 km/h sur autoroute - Entretien régulier des véhicules - Sensibilisation des salariés à l'éco conduite Opérations génératrices de nuisances sonores limitées à 4h/jour (chargement/déchargement de bacs). Tri et valorisation des déchets non dangereux potentiellement produits. Limitation de l'éclairage au strict besoin de l'activité. Direction des lampadaires vers la zone de chargement et déchargement.

Synthèse des mesures

Mise en place de variateurs de lumière au niveau des luminaires extérieurs.

Réalisation d'un plan de défense incendie en collaboration avec la société Evènement Sud

Réalisation d'une paroi REI120 entre les locaux et les terrains des société Evènement Sud et PROSERVE DASRI.

Application d'une peinture intumescente sur la structure acier du bâtiment permettant de garantir une résistance au feu de 120 minutes.

Mise en place d'extincteurs répartis dans les locaux.

Mise en œuvre d'un permis feu lors de travaux par point chaud et d'un plan de prévention lors de l'intervention d'entreprise extérieure.